

Il y a exactement dix ans se tenait à Versailles le premier colloque sur les politiques documentaires des établissements scolaires. Depuis cette date, la notion de politique documentaire s'est progressivement installée dans le système éducatif et de nombreux établissements sont engagés dans cette démarche qui donne tout son sens à l'action documentaire.

Mais il reste beaucoup à faire. Cet effort est d'autant plus nécessaire que la question documentaire est constamment reposée par les évolutions des outils d'accès à la connaissance.

L'organisation de la mise à disposition des savoirs et l'accès à la culture de l'information ne sont pas l'affaire du seul professeur documentaliste, même si celui-ci (celle-ci) en est l'acteur principal en ce sens qu'il suscite la réflexion, propose un schéma d'organisation de la mise à disposition des connaissances et est au premier rang pour sa mise en œuvre.

La politique documentaire concerne l'ensemble des espaces documentaires : le centre de documentation – véritable espace de documentation et de culture de l'information – et l'environnement numérique de travail où élèves et professeurs se retrouvent pour échanger et puiser les ressources utiles.

Merci à madame Briziou pour son engagement dans la recherche de l'efficacité de l'action documentaire et son effort d'explicitation des démarches et processus d'une politique documentaire. Elle nous offre un document, pratique et simple d'emploi, nourri de références qui permettent d'approfondir cette question clé de la politique documentaire dans la société numérique.

Jean-Louis DURPAIRE  
Inspecteur général de l'Éducation nationale

**Comprendre et expliquer la politique documentaire à l'heure des Espaces numériques de travail (ENT)** porte un regard global sur la notion de politique documentaire ; il s'attache à accompagner et faciliter sa mise en œuvre, démarche parfois redoutée par crainte d'une complexité des procédures. L'angle pédagogique est privilégié dans le cadre spécifique des bouleversements informationnels actuels, mais il s'appuie sur une vision globale du système d'information de l'établissement sans laquelle parler de politique a peu de sens.

Ce document est destiné à tous les professionnels de l'Éducation nationale qui ont à communiquer sur la politique documentaire à l'attention des équipes éducatives, des parents d'élèves, des conseils d'administration, des élèves... Il est donc destiné aux membres des corps d'inspection, aux équipes de direction, aux professeurs documentalistes. Ce n'est pas un outil clé en main : il est conçu pour faciliter le travail de préparation d'interventions ou d'animation de réunions sur le thème de la politique documentaire en mettant l'accent sur les évolutions liées à la multiplication des ressources numériques.

Il est constitué de deux outils indissociables : un livret de 48 pages et un cédérom.

- Le **cédérom** regroupe 46 diapositives lisibles avec *PowerPoint*® ou *Open office*®. Celles-ci ne peuvent pas être modifiées par l'utilisateur : en revanche, il lui est possible de choisir celles qu'il veut utiliser et d'en choisir l'ordre, en fonction des objectifs de sa présentation.
- Le **livret** présente toutes les diapositives et propose des commentaires pour montrer ce que chacune peut apporter dans un exposé sur la politique documentaire et sur sa mise en œuvre au sens large. En aucun cas, il ne prétend donner la présentation de la diapositive qui doit être faite en public et relève de la responsabilité de l'intervenant.

Les diapositives ont été réparties en cinq parties utilisables de façon quasi-indépendante :

1. Introduction (diapos 3 à 5) ;
2. Historique (diapos 6 à 17) ;
3. Enjeux et caractéristiques d'une politique documentaire (diapos 18 à 26) ;
4. Méthodes et stratégies de mise en œuvre (diapos 27 à 35) ;
5. Le déploiement des ENT renforce l'intérêt d'une démarche concertée (diapos 36 à 46).

<b>INTRODUCTION</b> (diapos 3 à 5) .....	<b>8</b>
<b>HISTORIQUE</b> (diapos 6 à 17) .....	<b>9</b>
<b>ENJEUX ET CARACTÉRISTIQUES D'UNE POLITIQUE DOCUMENTAIRE</b> (diapos 18 à 26) .....	<b>21</b>
<b>MÉTHODES ET STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE</b> (diapos 27 à 35).....	<b>30</b>
<b>LE DÉPLOIEMENT DES ENT RENFORCE L'INTÉRÊT D'UNE DÉMARCHE CONCERTÉE</b> (diapos 36 à 46) .....	<b>39</b>